

Créteil, le 15 octobre 2024

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal

Conseil de l'UFR de Santé du 26 septembre 2024

Membres présents : Françoise BOTTEREL, Armand MEKONTSO-DESSAP, Pierre WOLKENSTEIN, Caroline BARAU, Cynthia ENGELS, Charles LAIDI, Anais PUJALS, Frédéric SCHLEMMER, David SIBON, Allan THIOLAT, Sylvain DIAMANTIS, Claude LACHENY, Aurélie SITTER, Lena STASIAK, Adil TAGRI, Martine GARRIGOU, Muriel FORT, Marion COURTIN, Rémy NGUYEN, Aurore LATOURNERIE, Bassam HADDAD,

Membres représentés : Giuliana AMADDEO, Vincent AUDARD, Florence CANOUI-POITRINE, Carole HENIQUE-GRECIET, Sophie LANONE, Marie LAURENT, Benoit SCHLEMMER, Sylvie HAULON, Marine LUNVEN, Guillaume SURVILLE

Membres absents excusés : Frédéric RELAIX, Oriane WAGNER-BALLON, Cylia AFROUN, Laurence LABREVOIS

Membres absents : Charles-Henri FLOUZAT LACHANIETTE, Nicolas LELLOUCHE, Emmanuelle LORISSON, Clément BAPTISTA, Eléa CHALIER, Thierry HERBRECHT, Jean-Christophe LOURME,

Table des matières

Points	Page
<p>I. Approbation du PV du 27 Juin 2024 - <i>Vote</i> Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</p>	
<p>II. Recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel à projet Maturation - <i>Information</i> Rapporteur : Jorge BOCZKOWSKI • Appel à projet Territoire - <i>Information</i> Rapporteur : Armand DESSAP • AMI Santé numérique - Projet « ENSUIITE » - <i>Information</i> Rapporteur : Yann SENOVA 	
<p>III. Département Licence Sciences pour la Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement des études en LSPS (1,2 et 3) - <i>Information</i> Rapporteur : Françoise BOTTEREL • Capacité d'accueil pour la filière MMOP année universitaire 2024/2025 - <i>Vote</i> Rapporteurs : Françoise BOTTEREL 	
<p>IV. Département Etudes Médicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier des études médicales - <i>Information</i> Rapporteur : Françoise BOTTEREL • Charte des stages et gardes - <i>Vote</i> Rapporteurs : Florent EYMARD et Nicolas DE PROST 	
<p>V. Département Master :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement d'intitulé de parcours-types de Master- <i>Vote</i> Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Julie MARCUS 	
<p>VI. DUFMC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création et/ou renouvellements de CU-DU-DIU - <i>Vote</i> • Actualisation des tarifs FC pour le cursus médical (dfgsm2 -> dfasm3) - <i>Vote</i> Rapporteur : Clotilde BOYER	
<p>VII. Vie Etudiante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les projets des associations étudiantes - <i>Information</i> Rapporteurs : AEMC, ACA, TUTORAT, BDSMC, TACTIC 	

<p>VIII. Vie de l'Etablissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des recrutements au 1^{er} septembre 2024 – <i>Information</i> Rapporteur : Aurélie SITTER • Point travaux – <i>Information</i> Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN 	
--	--

1) Approbation du PV du 27 Juin 2024 – Vote

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 27 juin 2024 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

2) Recherche

- Appel à projet Maturation – *Information – Annexe 1*

Rapporteur : Jorge BOCZKOWSKI

Jorge BOCZKOWSKI nous présente le compte rendu du Jury AO Maturation. En ce qui concerne l'année 2024 seule une candidature a été reçue. Le dossier a été retenu à l'unanimité par les membres du jury.

- Appel à projet Territoire – *Information – Annexe 2*

Rapporteur : Armand MEKONTSO-DESSAP

Armand MEKONTSO-DESSAP introduit le premier appel d'offre territoire qui est le renouvellement du GRCT (Groupe de Recherche Clinique Territoriaux). Ce renouvellement permettra la reconnaissance de structures de qualité et de haut niveau d'expertise dans le domaine de la recherche clinique en relation avec le territoire universitaire. Une labellisation de 5 ans est prévue. Le projet sera porté par un enseignant-chercheur, un praticien hospitalier, un chercheur titulaire d'un EPST membre d'une équipe labellisée de l'IMRB ou d'une unité de recherche (UR-UPEC).

L'appel à candidature est lancé en octobre 2024, la date de limite de dépôt du dossier en décembre 2024, les entretiens avec les candidats auront lieu en Exécutif en Janvier 2025 et la sélection finale aura lieu en février 2025.

Armand MEKONTSO-DESSAP nous fait part du second appel d'offre en lien avec l'ARS77. Ce projet a pour but de contribuer à structurer les liens entre la faculté de santé de l'UPEC et le Territoire de Santé de la Seine & Marne pour répondre aux enjeux de formation, de recherche et renforcer l'attractivité du territoire de Santé de la Seine & Marne. Ce projet doit être porté par au moins 5 membres.

L'évaluation se fait en une étape. La date limite de dépôt de dossier est le 2 décembre à 17h00

- AMI Santé numérique – Projet « ENSUIITE » – *Information – Annexe 3*

Rapporteur : Yann SENOVA

Yann SENOVA présente l'appel à projet AMI Santé Numérique projet « ENSUIITE ». Cet AO est une manifestation d'intérêt compétences et métiers d'avenir dans le cadre de France 2030. Il vise le domaine de la santé numérique et de l'éducation au numérique en santé. Ce projet est innovant et inclusif et permet de créer un écosystème. Le projet est financé sur 5 ans (1,7 millions d'euros).

3) Département Licence Sciences pour la Santé

- Règlement des études en LSPS (1,2 et 3) – *Information – Annexe 4*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL présente le règlement des études en LSPS (1,2 et 3) ce règlement est une déclinaison du règlement général des études de l'UPEC.

Elle présente une synthèse des MCC et des règlements des études en LSPS.

Allan THIOLAT s'interroge sur le fait que ce règlement puisse être assujéti aux recours.

Après confirmation auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Générales, ce document n'a pas de valeur juridique. Les MCC votées en amont et le Règlement UPEC sont les seuls documents à faire foi.

Le règlement a été transmis aux membres.

- Capacité d'accueil pour la filière MMOP année universitaire 2024/2025 – *Vote – Annexe 5*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL présente la capacité d'accueil de l'UFR Santé de l'UPEC et des Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé.

Filières	Numerus Apertus
Médecine	230
Odontologie	16
Pharmacie	56
Maïeutique	10
Total	312

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

4) Département Etudes Médicales :

- Calendrier des études médicales – *Information – Annexe 6*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL rappelle les dates clés de l'année universitaire 2024/2025

EDN :

EDN nationales : du 14.10.2024 au 16.10.2024

EDN rattrapage : du 13.01.2025 au 15.01.2025

EDN InterUFR DFASM2 : 9 et 10. 12.2024 / 31.03 et 01.04.2025

ECOS :

ECOS Nationaux : 20 et 21.05.2025

DFASM3 : 11.02.2025

DFASM1 : 29.04.2025

DFASM2 : 12.06.2025

Françoise BOTTEREL conclut en indiquant que les enseignants de chaque module seront mobilisés.

- Charte des stages et gardes – Vote – Annexe 7
Rapporteur : Nicolas DE PROST

Nicolas DE PROST présente les modifications de la Charte des stages et gardes au sein de l'UFR Santé.

Il rappelle que les vaccinations sont obligatoires avant les stages.

Aussi, en cas de redoublement de l'année de DFGSM2 ou DFGSM3, les stages de sémiologie médicale (2 fois 3 semaines) doivent à nouveau être validés. En DFGSM3 le stage de pré-externat et de psychologie médicales devront être repassés également. Les ateliers en gestes d'urgence (FGSU), les ateliers de simulation et le programme ERASMUS ont été rajoutés à la Charte

Nicolas DE PROST ajoute que les DFASM3 doivent fréquenter les stages 4 jours par semaine (journée complète). Les étudiants DFASM3 peuvent également faire la demande auprès des responsables de la commission des stages et gardes d'intégrer un stage dans une discipline non proposée au choix général (avec accord du chef de service). Sont ajoutées également de minimales modifications concernant le stage en médecine générale et le programme Erasmus (DFASM1 et 3). Aussi, en cas de redoublement, l'étudiant doit obligatoirement repasser les stages d'externat quels que soient les résultats obtenus l'année précédente ; la note obtenue aux stages n'étant plus conservée l'année de redoublement.

Adil TAGRI intervient et demande au nom de l'ensemble des étudiants à ce que les stages soient séparés en 4 stages de 6 semaines pour mieux appréhender les ECOS.

Nicolas DE PROST y est opposé à titre personnel. Françoise BOTTEREL, vice-doyenne rappelle qu'une formation ECOS est prévue cette année.

Nicolas DE PROST poursuit sur les gardes des DFASM. Il est interdit de se faire reprendre une garde par un étudiant qui n'appartient pas au même *pool* de garde. Les gardes du samedi sont de : 18h - 8h ou 18h - 00h Les étudiants sont dispensés de garde et de demi-garde les veilles des examens organisés par l'UFR (examens validant les modules, ECOS, EDN blancs facultaires). La veille des EDN InterUFR, les étudiants sont libérés de leur garde à minuit.

Aussi en cas de non-validation du nombre légal minimal de gardes à la fin du DFASM2, l'étudiant sera tenu d'effectuer des gardes en DFASM3 au prorata du nombre de gardes manquant.

Nicolas DE PROST conclut sur les congés ; Les étudiant.e.s en médecine bénéficient de trente jours ouvrables (le samedi est considéré comme un jour ouvrable) au titre des congés annuels (à rapporter au prorata du temps de stage annuel ; par exemple : si la durée de stage annuelle est de 6 mois, les congés seront alors de 15 jours). Un stage ne peut pas débuter par des congés, sauf après avoir obtenu l'autorisation formelle du chef de service. Les étudiants de DFASM2 ne peuvent pas prendre plus de 5 jours de congés sur la période de leur dernier stage précédant la période de révision avant les EDN (stage de mi-mai à mi-juillet). Et enfin toute étudiante peut bénéficier d'un congé menstruel de douze jours par année universitaire et deux jours par mois au maximum (CFVU du 10 juin 2024). Pour en bénéficier, l'étudiante doit avoir préalablement obtenu une attestation annuelle (une par année universitaire) auprès d'un médecin qu'elle communiquera à son chef de service / responsable de stage ainsi qu'à la scolarité.

Adil TAGRI intervient sur le temps de présence hospitalier et précise que selon l'arrêté ce temps de présence est prévu sur 5 demi-journées par semaine et non 6.

Nicolas DE PROST propose de vérifier l'arrêté et corriger la charte en fonction.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

5) Département Master :

- Changement d'intitulé de parcours-types de Master- *Vote - Annexe 8*
Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Julie MARCUS

Master Immuno-infectieux	➔	Master Immunité, Infection, Immunothérapie (3i)
Master Biotechnologies et Thérapies Innovantes en Santé (BTIS)	➔	Master Biothérapies Tissulaires, Cellulaires et Géniques (BTCCG)

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

6) DUFMC

- Création et/ou renouvellements de CU-DU-DIU - *Vote - Annexe 9*

Rapporteur : Clotilde BOYER

Clotilde Boyer, responsable administrative du DUFMC présente les demandes de renouvellements des DU :

Les renouvellements concernent :

- Le DU Patient partenaire pour le médicament et la démocratie en santé
- Le DU Diplôme Universitaire Agents Physiques en Médecine Esthétique (DUAPME)
- Le DU Diplôme universitaire des assistant(e)s en médecine esthétique (DUAME)

Seul le **Diplôme universitaire des assistant.e.s en médecine esthétique** est concerné par des modifications :

- Modification du programme avec ajout d'un module de 2 jours et d'un TP de 3h portant sur l'épilation laser non thérapeutique
- Changement d'enseignants
- Evolution de la durée de la formation : 71h
- Augmentation tarifaire : entreprise : 1607€, autofinancement : 1420€ et 175€ Frais inscription UPEC

Clotilde BOYER soumet également une demande de création de formation courte :

La création concerne :

- Formation courte : Epilation laser non thérapeutique

Cette formation est proposée suite au décret du 25 mai 2024 sur l'autorisation de la pratique de l'épilation laser non thérapeutique par les non-médecins. Elle permet l'augmentation du niveau de sécurité dans la pratique des gestes déléguables ou en autonomie dans le respect du cadre réglementaire. Prérequis : étudiants diplômés du DUAME avant 2025
Entre 100 et 150 stagiaires/an pour un coût de 400 €.

Marion COURTIN médecin généraliste, représentant le collège de enseignants de médecine générale de l'UPEC intervient et souhaite connaître la proportion de médecins généralistes qui participent à cette formation.

Clotilde BOYER ne possède à ce jour pas d'analyse fine sur les inscrits à cette formation.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- Actualisation des tarifs FC pour le cursus médical (dfgsm2 -> dfasm3) - *Vote*

Rapporteur : Clotilde BOYER

Clotilde BOYER présente la mise à jour de la grille tarifaire des diplômes des études médicales ouverts à la formation continue

Parcours	Volume d'heures de cours	Taux horaire	Tarifs FC
DFGSM2	460	12€/h	5 520 €
DFGSM3	496	12€/h	5 952 €
DFASM1	170	12€/h	2 040 €
DFASM2	132	12€/h	1 584 €
DFASM3	55	12€/h	660 €

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

7) Vie Etudiante :

- Les projets des associations étudiantes - *Information - Annexe 10/11/12/13/14*

Rapporteurs : AEMC, ACA, TUTORAT, BDSMC, TACTIC

L'AEMC (Association des étudiants en Médecine Cristoliens) représentée par sa présidente Ines ELLOUMI et Mathias HUE nous expose leurs différents projets pour l'année universitaire 2024/2025 :

- Pôle Santé Global et Solidarité : Hôpital des nounours, hôpital du love, Sidaction téléthon...
- Pôle développement durable : Clean Walk sur le parvis, Vinted AEMC, récolte de piles bouchons ect et partenariat avec Moodz (culottes menstruelles réutilisables)
- Pôle Angels : Veille au bien être psychologique des étudiants

L'ACA (Association cristolienne des arts) nous expose leurs différents projets pour l'année universitaire 2024/2025 :

- Création de pièces de théâtres et créer un partenariat pour des billets à prix réduits
- Création d'un spectacle de danse et créer un partenariat avec l'Opéra de Paris pour des billets à prix réduits
- Relancer la fanfare, former un groupe de musique et se produire sur des scènes lors des évènements UPEC
- Bar à jeu et séance de jeux tous les mercredis

Le Tutorat représenté par Mathieu LEJEUNE a pour but d'aider et accompagner les étudiants en LSPS et LAS dans leur cursus, il nous expose plusieurs projets :

- Pulls pour les tuteurs
- Nouveau site internet
- Participer à des salons et aller dans les lycées

Le BDSMC propose cette année plusieurs sports dont quelques exemples :

- Danse
- Volley
- Natation
- Boxe
- Rugby

L'association TACTIC (Tutorat associatif carabin travail innovant cristolien) expose ses 2 grands projets de cette année universitaire 2024/2025 :

- Guide de sémiologie
- Parrainage

8) Vie de l'établissement

- Présentation des recrutements au 1^{er} septembre 2024 – *Information – Annexe 15*

Rapporteur : Aurélie SITTER

Aurélie SITTER Responsable RH de l'UFR nous présente les recrutements au 1er septembre 2024 :

- 10 Enseignants Hospitalo-Universitaires
- 4 Praticiens Hospitalo-Universitaires
- 7 Associés de médecine générale et de discipline de santé
- 3 Enseignants-chercheurs MCF
- 3 ATER

Elle poursuit ensuite avec les recrutements administratifs depuis mai 2024

- 4 gestionnaires
- 1 Responsable Administratif de composante
- 1 formateur
- 1 Ingénieure plateforme génomique

Elle conclut avec les différentes promotions au 1^{er} septembre 2024

- 2 lauréates de concours (1 TECH et 1 ASI)
- 5 promotions par liste d'aptitude

Au total l'UFR de Santé a accueilli , au 1^{er} septembre 2024, 27 enseignants titulaires et contractuels et une quarantaine de CCA/AHU/AUMG/CCUMG est attendue au 1^{er} novembre 2024.

- UFR de Santé : Point travaux – *information*

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen conclut le conseil avec l'habituel point travaux, en compagnie de Claude LACHENY.

La bibliothèque est fermée en raison des EDN les 14, 15 et 16 octobre 2024. La salle M002 est ouverte le samedi matin à partir de 8h00 pour les étudiants en 6^{ème} année jusqu'à la date des EDN.

La réintégration dans le bâtiment se fait progressivement. Les modulaires resteront accessibles jusqu'à la fin des travaux. Certaines zones du bâtiment principal ne sont pas accessibles.

Au sujet du Bâtiment de Recherche Biomédicale (BRB), les travaux seront terminés fin octobre 2024. L'aménagement se fera en janvier 2025.

Il aborde un dernier point sur le Grand Paris.

La ligne 14 est maintenant prolongée jusqu'à Orly, ce qui désenclave un peu la circulation.

Il explique que dès l'ouverture de cette gare, le changement sera radical, elle permettra notamment de rejoindre le cœur de Paris plus rapidement que la ligne 8.

Un progrès qui changera rapidement nos habitudes à tous, la communauté de cette faculté.

Le Doyen de la Faculté de Santé
Pierre WOLKENSTEIN